

Article scientifique · 25 octobre 2026

Ressources minières critiques en Afrique : paradigmes extractivistes et stratégies d'endogénéisation

Sanae HANINE

Sanae HANINE · Membre du Comité Scientifique International de l'IEGSI

Résumé

Sanae Hanine compare les modèles d'accès aux minerais critiques africains portés par la Chine, la Russie, les États-Unis, l'Union européenne et les pays du Golfe. Elle examine leurs effets sur la création de valeur locale et propose deux mécanismes complémentaires : un fonds souverain panafricain minier et une organisation des pays producteurs de minerais critiques et stratégiques.

Pour citer cette contribution

Sanae HANINE (2026). « Ressources minières critiques en Afrique : paradigmes extractivistes et stratégies d'endogénéisation ». IEGSI.

<https://iegsi.eu/publications/ressources-mini%C3%A8res-critiques-afrique>

Les analyses et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s). La mise en forme éditoriale ne constitue pas une validation scientifique indépendante.

Introduction

Sécurité, investissements, infrastructures, tels sont les leitmotivs usités par des pays étrangers pour accéder aux ressources minières critiques et stratégiques africains. Les stratégies se diversifient mais convergent vers un objectif commun qui consiste à capturer la richesse minière africaine. En effet, le continent africain concentre près de 30 % des réserves mondiales de minéraux critiques, selon les estimations de la (BAD, 2026), mais ne capte qu'une plus-value minime de cette richesse puisque plus de 80 % de ces minerais sont exportés sans transformation significative. Le taux des exportations de minerais critiques et stratégiques africains représente environ 10,6% du commerce mondial dont 24% sont brutes et 72% semi-transformées et uniquement 5% sont raffinés sur le continent révélant l'incapacité des États africains à transformer localement ses propres ressources (OCDE, 2026). L'Afrique demeure prisonnière d'un modèle extractiviste, hérité de l'histoire, basé sur le transfert de la valeur hors du continent, et précisément dans les segments avals du raffinage, de la métallurgie et des technologies liées aux batteries et aux énergies propres. Les pays africains restent en marge des étapes industrielles et réimportent, à prix élevé, les produits transformés dont dépend leur développement.

Dans le présent, la concurrence pour l'exploitation des minerais africains est sans précédent. La révolution de la transition énergétique qui coïncide avec une montée en puissance des batteries et des technologies vertes accélère le rythme extractiviste. L'industrie de défense et de l'IA constituent également des catalyseurs pour l'exploitation de ces minerais. Le cobalt en est l'exemple emblématique avec 70% de la production mondiale qui provient de la République démocratique du Congo à partir de 19 mines, dont 15 sont détenues par la Chine (Greenpeace Africa, 2025). Le lithium du Zimbabwe, de la Namibie ou du Mali attire des investissements, mais reste dominé par l'extraction brute. Même constat pour le graphite malgache et tanzanien, exporté sans transformation avancée. Néanmoins, sans capacités locales de purification, de raffinage ou de production de précurseurs de batteries, le continent restera un maillon faible dans un secteur qui pourrait pourtant devenir un moteur d'industrialisation et de développement. La domination de la Chine, qui concentre entre 60% et 90% du raffinage mondial des métaux critiques, n'est pas liée aux ressources, mais à une stratégie industrielle cohérente, soutenue par un accès massif au capital financier et humain, une montée en gamme technologique et une politique énergétique compétitive (IEA, 2025). La demande de ces métaux devrait doubler d'ici 2030 et quadrupler d'ici 2050. Ainsi, en 2040, la demande du platine devrait augmenter de plus de 1000 %, celle en lithium de 842 % et celle en cuivre de 88 % par rapport aux niveaux de 2023 (IEA, 2024). L'ampleur et le rythme de cette croissance annoncent une transformation industrielle sans précédent. À elle seule, la

chaîne de valeur des véhicules électriques et des batteries devrait passer de 7000 milliards de dollars en 2030 à 59000 milliards de dollars d'ici 2050 (Bloomberg, 2021). Selon le (FMI, 2023), les minerais critiques pourraient faire progresser le PIB de l'Afrique subsaharienne de 12 % au cours des 25 prochaines années. Toutefois, pour les 15 pays d'Afrique subsaharienne les plus riches en ressources minérales, l'activité minière représente 8 % des recettes publiques. A titre d'exemple, la RDC a contribué à hauteur de 73 % à la production mondiale de cobalt en 2023, mais la Banque mondiale statue que son PIB par habitant n'a pas dépassé les 806,8 dollars en 2025, la classant entre la 170e et la 180e position au niveau mondial. La Guinée, bien qu'elle dispose de plus d'un tiers des réserves mondiales de bauxite et d'uranium, de nickel, de graphite, de phosphate et de manganèse, et pourtant, le pays figure parmi les plus pauvres du monde. L'Afrique continue de souffrir de la malédiction portée par ses ressources naturelles. Ces dernières sont tournées vers l'exportation, qui génère de substantielles recettes publiques mais qui, paradoxalement, engendrent la stagnation économique et l'instabilité politique. Ces ressources constituent pour l'Afrique un levier important de développement économique, au-delà de leur portée géoéconomique et géostratégique. En effet, les 50 minéraux critiques et le sous-groupe des 17 terres rares identifiées par l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS) sont essentiels au fonctionnement de l'économie numérique moderne, à la transition énergétique et l'industrie de défense. Ces matériaux entrent dans la fabrication d'éoliennes, de moteurs de véhicules électriques et de smartphones, ainsi que d'avions de chasse F-35 et de nombreux autres produits de haute technologie. La supériorité dans ces domaines serait des facteurs stratégiques d'influence et de puissance pour les pays avancés qui se livrent une concurrence acharnée pour capturer la richesse minière de l'Afrique.

Au vu de l'ensemble de cette richesse, le continent africain apparaît comme sujet à une nouvelle ruée vers l'or. La Chine, le Royaume-Uni, la Turquie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la Russie, l'Inde, la Corée du Sud, le Japon, l'Indonésie, les États-Unis et l'Union européenne ont conclu des partenariats miniers dans le continent africain (Beuter & al., 2025). L'Afrique est, en outre, au cœur d'un jeu d'influence de plus en plus agressif, souvent au détriment des pays africains eux-mêmes et plus précisément des populations locales. Le continent africain devient ainsi le théâtre de rivalités pour l'exploitation de ses ressources minières et la captation de leur plus-value. Ces dernières deviennent de plus en plus centraux pour la sécurisation des approvisionnements en minerais critiques des grandes puissances qui y multiplient les investissements et les cadres normatifs notamment l'Inflation Reduction Act américain, le Critical Raw Materials Act européen, l'Initiative « La Ceinture et La Route » chinoise et aux fonds souverains des pays du Golfe. A ce sujet, la (BAD, 2024) estime que les IDE dans les minéraux critiques africains

pourraient tripler d'ici 2035, atteignant plus de 25 milliards de dollars. Néanmoins, cette course mondiale présente à la fois des opportunités et des risques pour le continent. La forte demande en ressources offre aux pays africains un levier pour s'affranchir de leur rôle historique de simples exportateurs de matières premières. Autrement, ils risquent de rester cantonnés au bas de la chaîne de valeur, là où la plus-value est minimale et où des acteurs extérieurs continuent d'imposer leurs conditions, perpétuant ainsi des schémas de dépendance et de sous-développement. La ruée sur les minéraux africains risque de reproduire des dynamiques d'exploitation purement extractive où les profits sont drainés vers l'extérieur, tandis que les communautés africaines supportent le poids des conséquences économiques, environnementales et sociales.

Dans cette recherche, nous proposons une analyse des paradigmes extractivistes des minerais critiques et stratégiques africains, qui présentent certes chacun, des caractéristiques spécifiques selon les pays. Ainsi, le paradigme chinois, qui se base sur « Infrastructures contre ressources » se distingue par le financement des infrastructures en échange des ressources minières. Le paradigme russe, de sa part, est plutôt lié au domaine sécuritaire et propose des partenariats fondés sur le principe d'échange de services sécuritaires et de soutien militaire, en échange des ressources minières. Le modèle américain, en revanche, prône une approche privilégiant les investissements économiques et communautaires pour promouvoir le développement. De sa part, l'UE se base sur des partenariats stratégiques visant à sécuriser son approvisionnement en minerais tout en « promouvant » le développement local et la durabilité. Les pays du golfe de leur part, reposent sur les investissements provenant de leurs fonds souverains et des coentreprises. L'Afrique forme un bel exemple de cette complexité actuelle des relations internationales, puisqu'on y retrouve de nombreux acteurs dont les intérêts s'entremêlent, s'opposent et parfois se complètent. Un fossé grandissant se creuse entre ces modèles, chacun offrant des atouts que l'autre ne peut proposer.

Devant l'ensemble de ces modèles, l'Afrique a plusieurs raisons de faire entendre sa voix en la matière et doit en priorité faire face à l'exploitation outrancière de sa richesse minière. Bien que riche en toute sorte de matières premières, le continent est pourtant confronté à une série de défis économiques, sociaux et politiques. Bien que l'Afrique comprend 10 % de la population mondiale, qui atteindra les 2,4 milliards d'ici 2050, elle renferme 30 % des pauvres du globe. On y retrouve une population jeune confrontée au chômage, à un manque d'accès aux besoins élémentaires (alimentation, sanitaire) et sous-éduquée. Ce qui est forme une source d'instabilité sociale et politique (Struye de Swielande, 2011). Dans cette course aux minerais, l'Afrique se retrouve coincée entre deux antagonismes : se contenter du rôle de pourvoyeur de matières premières et laisser les

autres en profiter ou alors extraire et transformer localement ses richesses souterraines. De ce fait, la question qui se pose est la suivante : Quel impact des modèles extractivistes des pays étrangers dans le secteur minier africain ? Et quels sont les stratégies susceptibles d'endogénéiser le développement par les minerais en Afrique ? Pour répondre à cette question, cette recherche s'appuie principalement sur des sources documentaires des organisations internationales (OCDE, BAD), comprenant de nombreux ouvrages, articles et documents officiels ainsi que les analyses de think tank. L'analyse est structurée en trois sections principales. La première s'intéresse à la particularité de chaque paradigme (Chine, Russie, États-Unis, Union Européenne et États du golfe) en plus de la Turquie. Nous y étudierons la particularité de chaque paradigme et comment il façonne la trajectoire africaine des minerais en relatant ses points forts et ses points faibles. La deuxième section est consacrée à l'analyse de l'impact socio-économique de l'extractivisme minier en Afrique en faisant une corrélation entre la richesse minière et les indicateurs de développement. La troisième section présente un survol de l'ensemble des recommandations existantes en littérature pour assurer une souveraineté africaine sur ses minerais. Elles portent généralement sur les aspects de la gouvernance institutionnelle notamment au niveau de l'Union Africaine, CERs et ZLECAF incluant les aspects infrastructurelles, logistiques et énergétiques. La gouvernance opérationnelle évoquée est relative aux dispositifs juridiques et réglementaires. Cette section intègre également nos propres recommandations à travers la suggestion de deux mécanismes panafricains. Le premier mécanisme suggère la création d'un Fonds souverain panafricain minier pour financer le développement de la chaîne de valeur minérale africaine. Le deuxième mécanisme propose la mise en place d'une organisation des pays producteurs « Panafrikan Organization of Critical and Strategic Mineral-Producing Countries » afin de permettre aux pays africains membres de contrôler et réguler les cours des minerais critiques et stratégiques.

Les paradigmes d'extractivisme des minerais critiques en Afrique

Quid de l'extractivisme

La course pour l'exploitation et le contrôle des sources des matières premières, notamment les minéraux, était l'une des principales motivations de l'invasion, puis de la partition coloniale de l'Afrique durant le XIXe siècle. Ce système a été renforcé par la mondialisation et la financiarisation de l'économie mondiale. La mondialisation, pour les pays africains, restera pour longtemps unidirectionnelle : exploiter les minerais en Afrique, les exporter dans les pays développés, qui les revendent aux Africains au prix du marché (Kasongo, 2017). L'économie politique de l'extractivisme se distingue par l'accumulation de richesses par l'expatriation d'un large éventail de ressources naturelles dans les colonies et anciennes colonies d'Afrique, d'Asie et des Amériques vers les centres du capital mondial (Ye & al., 2020). L'extractivisme peut être considéré comme un mode particulier d'utilisation des ressources qui exploite la valeur des ressources naturelles jusqu'à ce que celle-ci soit (presque ou totalement) épuisée sans grand souci du développement de structures productives locales, du partage des bénéfices ou de la création d'emplois. Les processus de création de valeur étant réalisés ailleurs (Bruna, 2022). L'extractivisme renvoie à une exploitation intensive et structurée de telle sorte que les ressources naturelles sont exploitées sans que leur reproduction matérielle soit assurée, ce qui conduit, in fine, à leur épuisement et à leur dégradation. Selon (Ye & al., 2020), les caractéristiques clés des systèmes extractivistes actuels incluent le contrôle monopolistique, par un centre opérationnel, des ressources à extraire, des liens étroits entre l'État et les groupes de capitaux privés ainsi que la création d'infrastructures comme les routes, voies navigables et autres permettant l'évacuation des ressources extraites en vue de leur exportation. La richesse générée par les processus extractifs est détournée des populations les plus proches des activités d'extraction et les plus affectées négativement par celles-ci pour s'accumuler au sein du centre opérationnel et des groupes de capitaux participants. L'extractivisme engendre fréquemment des impacts environnementaux et sociaux multidimensionnels dans les zones directement touchées, entraînant une dégradation écologique ainsi qu'une vulnérabilisation socialement différenciée. Les dimensions sociales, économiques et politiques de l'extractivisme se manifestent par l'aggravation des inégalités au sein des nations et entre elles, par le pouvoir croissant des entreprises transnationales ainsi que l'érosion de la souveraineté et du pouvoir de décision à l'échelle nationale. (Namaganda, 2023) estime que l'extractivisme comme structure politico-économique (re)modèle les pays africains, situés principalement à la périphérie de l'économie mondiale, pour devenir des fournisseurs de ressources brutes ou peu transformées destinées aux industries des pays capitalistes.

L'exploitation minière artisanale est généralement marginalisée et, dans certains cas, criminalisée et réprimée. Pourtant, les liens entre les secteurs agricoles et les secteurs extractifs traditionnels (pétrole, gaz et minerais) se sont récemment resserrés grâce à leur inclusion conjointe dans des instruments financiers et au transfert de capitaux accumulés dans un secteur pour être utilisés dans l'autre.

Le paradigme chinois : «Infrastructures contre Ressources»

La Chine a manifesté un intérêt croissant pour les gisements miniers africains depuis les années 60 lorsqu'elle importait le cobalt et le cuivre du continent (Wilde d'Estmael, 2011). Aujourd'hui, la Chine est le premier investisseur minier étranger sur le continent en valeur et domine l'exploitation de certains minerais stratégiques (cobalt, cuivre, lithium). En 2024, le stock d'IDE de la Chine dans le secteur minier africain s'élevait à 10,1 milliards de dollars (Congressional Research Service, 2026). La Chine se classe au cinquième rang des pays détenteurs de mines en Afrique, derrière les États-Unis, l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni (OCDE, 2026). En 2024, les entreprises chinoises contrôlent environ 8 % des activités minières sur l'ensemble du continent. Et pourtant, les entreprises chinoises ne contribuent qu'à hauteur de 3% aux budgets d'exploration bien qu'elle soit le premier importateur de cuivre et de cobalt venant de la RDC (85 %) en valeur, et près de la moitié de l'offre mondiale de cobalt extrait (Writer, 2026). La Chine est présente également tout au long de la Copperbelt située principalement dans le sud-ouest de la Zambie et à la frontière avec le Congo où plus de 600 entreprises chinoises ont investi plus de 3,5 milliards de dollars en Zambie (Nantulya, 2026). Région considérée comme la plus riche en cuivre au monde, elle abrite des gisements sédimentaires majeurs du cobalt, où la société China Non-Ferrous Metal Mining Group Corporation Limited a acquis la mine de cuivre de Chambeshi. La Chine est présente également au Niger pour l'uranium (10 % de la production mondiale) à travers la société China Nuclear International Uranium Corporation. L'Afrique du Sud fournit environ 64% de ses exportations de manganèse à la Chine.

Le modèle chinois « infrastructures contre ressources » est lisible à travers plusieurs projets miniers et dans divers pays africains. Les accords de financement adossés aux ressources permettent aux États riches en minerais mais pauvres en liquidités de rembourser leurs prêts chinois destinés aux infrastructures grâce à leurs exportations de minerais. Le mécanisme intègre des prêts ou lignes de crédits accordés par des banques et entreprises publiques chinoises, remboursés par des livraisons futures de minerais. Cette technique a été utilisée en RDC, Zimbabwe, Guinée, Éthiopie, Soudan, etc. L'avantage pour les États ayant un accès limité au capital et au crédit, consiste en un accès immédiat à des capitaux sans pression budgétaire immédiate. Ces États ont accumulé des

niveaux élevés de la dette publique et courent désormais un risque élevé de ne pas être en mesure de la rembourser. Les pays riches en ressources naturelles comme la Namibie, l'Afrique du Sud, le Kenya, Madagascar le Malawi, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Burundi, dont la plupart dépendent fortement des exportations de ressources naturelles, sont vulnérables aux chocs des prix des matières premières qui peuvent réduire considérablement la valeur de leurs ressources naturelles et des exportations. Les prêts adossés à des ressources offrent un moyen de lever des fonds pour des projets d'infrastructure et de développement. Ces prêts peuvent prendre la forme d'accords de prépaiements ou d'avance sur paiement, des gouvernements ou des entreprises d'État recevant des fonds en échange d'une future production ou livraison de ressources. La Chine propose de financer et construire routes, ports, barrages, réseaux électriques et ferroviaires en échange de droits d'accès ou de quotas d'exportation de minerais critiques. Ce modèle est particulièrement visible en RDC, Mali, Zimbabwe, Zambie, Afrique du Sud et le Ghana. Selon l' (Africa Policy Research Institute, 2025), la Chine a signé la majorité des 65 accords de coopération minière en Afrique portant sur les minerais critiques. Ces accords incluent souvent des garanties d'approvisionnement exclusif ou préférentiel pour les entreprises chinoises ; des clauses de stabilité fiscale et juridique ; des engagements de formation technique et de transfert de compétences. Le rapport met aussi en avant le manque de transparence de la plupart de ces accords, peu accessibles au public, ce qui complique le suivi démocratique et la négociation équilibrée par les États africains. A ce registre et à titre d'exemple, deux entreprises Chinoises (Sinohydro et China Railway Group) ont conclu, en 2008, avec la RDC un accord initial de 9 milliards de dollars échangeait des droits miniers de la RDC (cuivre-cobalt) contre 3 milliards de dollars d'infrastructures construites par la Chine qui inclut des routes, des hôpitaux, des centrales hydroélectriques. En 2024, cet accord a été renégocié pour porter l'engagement infrastructurel chinois à 7 milliards de dollars après des conclusions selon lesquelles les partenaires chinois avaient engrangé environ 10 milliards de dollars de profits tout en ne livrant que 822 millions de dollars d'infrastructures. La Sino congolaise des mines (SICOMINES) créée en 2008, associe la Gécamines, entreprise publique de la RDC, à un consortium chinois comprenant notamment China Railway et Sinohydro. Dans la structure initiale, les partenaires chinois détenaient 68% du capital, contre 32% pour la Gécamines. En contrepartie de l'accès aux gisements de cuivre et de cobalt, les entreprises chinoises devaient financer des infrastructures publiques routes, hôpitaux, écoles et autres ouvrages grâce aux revenus futurs de l'exploitation minière. La Chine finance les infrastructures et contrôle directement les mines, les réseaux ferroviaires et portuaires et électriques africains, qui relient les minerais essentiels aux voies maritimes mondiales. La Chine s'est engagée dans la construction d'une voie ferrée de 600

kilomètres et d'un port capable pour un cout de 20 milliards de dollars afin d'exploiter le gisement ferroviaire de Simandou en Guinée. De même, la chine a investi 7 milliards de dollars au Congo pour l'exploitation du cuivre et du cobalt et a procédé à la construction de la centrale hydroélectrique de Busanga, d'une puissance de 240 MW pour alimenter le complexe de leur exploitation (Nantulya, 2026). La Chine s'est également engagée en Zambie pour relancer la ligne ferroviaire Tanzanie-Zambie, réactivée comme corridor stratégique vers l'océan Indien. Ce projet est en concurrence directe avec le corridor de Lobito, soutenu par les États-Unis et l'UE, qui vise à acheminer les mêmes ressources minières vers l'Atlantique.

La Chine procède également à l'acquisition directe. Les entreprises chinoises ont dépensé plus de 10 milliards de dollars pour acquérir des gisements minéraux clés en Afrique. Au Botswana, elle a acquis la mine de cuivre de Khoemacau (2023), la mine de lithium de Goulamina au Mali (2024) et la mine de terres rares de Ngualla (2025) en Tanzanie. Par ailleurs, les banques publiques chinoises ont accordé 24,9 milliards de dollars de prêts liés à la BRI (46 États africains) pour l'extraction minière au cours du seul premier semestre 2025. Environ 24 milliards de dollars ont été versés à l'Afrique, faisant de la Chine le plus grand bailleur de fonds africain pour les projets miniers et lui garantissant l'accès aux ressources et une influence politique. Les entreprises publiques chinoises ont tendance à acquérir une part disproportionnée du secteur minier en Afrique. Sur les 166 projets miniers chinois dans le monde, 66 se trouvent en Afrique, soit plus que dans toute autre région. De même, la chine a installé 23 GW d'électricité dans 27 pays, soit environ 20 % de la capacité régionale. La centrale solaire de Chisamba, d'une puissance de 100 MW, a été construite en Zambie par l'entreprise publique chinoise Power China pour alimenter First Quantum Minerals, détenue en partie par Jiangxi Copper Company. Les projets de corridors de transport renforcent l'influence des entités chinoises sur le secteur des minéraux critiques en Afrique. La ligne ferroviaire Tanzanie-Zambie (TAZARA), longue de 1 860 km, qui est en cours de modernisation grâce à un investissement de 1,4 milliard de dollars de la Société chinoise de construction civile, relie la Copperbelt zambienne à Dar es Salaam en Tanzanie (Nantulya, 2026). En 2024, les entreprises chinoises contrôlaient plus de 80 % de la production de lithium du Zimbabwe. La domination chinoise ne s'arrête pas à la mine mais elle s'étend à l'ensemble de la chaîne de valeur. Cela signifie que même lorsque l'Afrique exporte du concentré brut ou de l'hydroxyde, la transformation à valeur ajoutée se fait en Chine. Les producteurs africains sont des preneurs de prix sur des marchés dominés par les raffineurs chinois (Writer, 2026). De plus, la Chine a obtenu l'accès aux ressources et à la production de terres rares dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, dont le Nigeria et la République démocratique du Congo (Kohnert, 2024).

(Wilde d'Estmael, 2011) indique que ce *modus operandi* n'engendre pas des violences, comme par le passé récent, mais bien des contrats *prima facie* mutuellement profitables. Dans cette compétition, la Chine est peut-être en train de prendre une longueur d'avance puisqu'elle ne pratique aucune conditionnalité dans son action extérieure. Le « modèle de Pékin » taxé de moins normatif, moins politique, considère l'Afrique comme un bassin de diversification par rapport à l'Australie et à d'autres fournisseurs, et comme un levier géopolitique face aux États-Unis et à l'UE. (Benabdallah, 2024) soutient que les acteurs chinois dans le secteur minier africain n'ont pas réussi à créer de la valeur ajoutée ni montée en gamme dans la chaîne d'approvisionnements du continent. Bien que le paradigme chinois offre des opportunités comme l'accès rapide à des financements, le développement d'infrastructures et même une transformation locale rudimentaire, il ne génère ni filière industrielle nationale ni transfert technologique. Sous la pression des gouvernements africains (RDC, Zimbabwe, Guinée, etc.) qui restreignent les exportations de minerais bruts, Pékin réoriente de ses investissements vers la transformation locale concrétisée dans le déploiement d'usines de concentration, le raffinage partiel, et assemblage de batteries.

Le paradigme russe : « Sécurité contre ressources »

Bien que les IDE russes représentent moins de 1% à destination du continent, la Russie est dominante dans le domaine de l'armement et les services liés à la sécurité. Elle fournit une assistance militaire et sécuritaire en plus de la formation, l'armement et la coopération sécuritaire à des gouvernements africains en échange des concessions de prospection, d'exploitation et concessions minières. Cela inclut également des accords de raffinage ou de commercialisation (Tripp, 2024). Ainsi, la Russie a signé des accords de coopération militaire avec 33 États africains selon les déclarations officielles données lors de la Conférence ministérielle du Forum de partenariat Russie-Afrique (tenue à Sotchi en novembre 2024), y compris des négociations sur l'établissement de bases militaires selon le rapport diplomatique allemand « Russia's New African Ambitions ». La Russie échangeait principalement des biens sécuritaires (livraison d'armes, coopération militaire) et technologiques (construction de centrales nucléaires) contre un accès aux ressources minérales ou énergétiques pour les entreprises russes (Alrosa, Nor Nickel, Renova, Rusal, etc.).

Le modèle « sécurité contre ressources » s'est d'abord reposée sur le groupe Wagner, qui s'est transformé en « Africa Corps », qui assurerait la protection de responsables politiques, des infrastructures ou de zones d'extraction. En échange, des entreprises russes obtiennent un accès privilégié aux ressources. Ce type de partenariat existe en République centrafricaine, au Burkina Faso et au Mali. Selon (The Voice of Africa, 2025),

des entreprises russes, dont Uranium One (une filiale de Rosatom), ont signé des accords pour l'exploration et la mise en valeur de gisements d'uranium et potentiellement de lithium sur le territoire malien. Après le Sahel, la Russie porte désormais son effort sur la région des Grands Lacs, un espace stratégique riche en ressources et traversé par des lignes de fracture sécuritaires que la Russie entend transformer en leviers d'influence. En Centrafrique, Rosatom a déjà négocié des positions privilégiées lui garantissant la primeur des premières explorations de gisement d'uranium dans la zone de Bakouma (Vircoulon, 2025). De même, un accord-cadre Russie-Soudan signé en 2017 a permis à Urango, entreprise spécialisée l'exploitation de l'uranium (Kalika, 2019). En RCA, la Russie offre un dispositif de sécurité en échange des avantages économiques liés à l'exploitation de l'or, du diamant, de l'uranium, etc. (Nanfoso, 2022). Rostec et Vi Holding entrent dans le platine au Zimbabwe, la société publique russe Rosgeo, a signé un accord avec le Rwanda et des protocoles d'entente avec le Soudan du Sud et la Guinée équatoriale pour faire de la prospection de matières premières. De même, un accord de coopération a été signé entre la Russie et la Guinée-Bissau, établissant les bases d'un partenariat destiné à explorer et évaluer les ressources minières de bauxite et de phosphate. Dans ce contexte, la lutte antiterroriste et la contre-insurrection sont des volets importants de la coopération sécuritaire.

La Russie s'investit rarement à 100% dans les activités en Afrique, le mode privilégié étant la joint-venture. Ainsi depuis 2000 par exemple, les entreprises russes sont très présentes dans le secteur extractif (Rusal produit 60% de la bauxite depuis 2000). Bien entendu, le modèle ne laisse place à aucune transformation locale ou la création de la plus-value sur le continent.

Le paradigme américain : «Ressources contre Développement»

Lancé en 2022 par les États-Unis, le Minerals Security Partnership (MSP) est une coalition de 14 gouvernements engagés à financer des projets de minéraux critiques. Dans ce cadre, 30 projets prioritaires dans le monde ont été identifiés en 2025 pour un soutien conjoint au financement, dont la Tanzanie (graphite), le Madagascar (REE) et le Mozambique (graphite). Le (MSP) met en relief l'approche américaine qui s'illustre par des projets axés sur le développement dont le plus important est le projet du corridor de Lobito, conçu pour faciliter le transport des minerais critiques depuis la République démocratique du Congo et la Zambie jusqu'en Angola. Une fois opérationnel, il offrira une voie d'exportation alternative pour les minéraux de la RDC et de la Zambie, contournant les longues routes ferroviaires via la Tanzanie (Tazara) dominées par la Chine. Dans la même foulée, les États-Unis ont conclu un « Mémoire d'accord » sur le soutien au développement d'une chaîne de valeur dans le secteur des batteries pour véhicules électriques avec la RDC et la Zambie en 2022 dans le but de sécuriser les approvisionnements en cobalt et en cuivre. Ce protocole d'accord vise à faciliter le développement d'une chaîne de valeur intégrée pour la production de batteries de véhicules électriques en RDC et en Zambie, couvrant toutes les étapes, de l'extraction des matières premières à la transformation, la fabrication et l'assemblage. En 2025, les États-Unis et la RDC se sont mis d'accord sur un cadre permettant aux entreprises américaines d'obtenir un accès préférentiel aux minéraux de la RDC en échange d'une assistance sécuritaire, d'un financement des infrastructures et d'un soutien diplomatique. En 2026, les États-Unis ont également lancé l'alliance FORGE, proposant une zone de libre-échange préférentielle pour accélérer les projets soutenus par les États-Unis en Afrique notamment les projets extractifs (Stiftung Wissenschaft und Politik, 2026). Dans la même année, une coentreprise entre Gécamines (société minière d'État de la RDC), Mercuria Energy et la Development Finance Corporation (DFC) des États-Unis a été annoncée. La JV commercialisera 500000 tonnes par an de cathodes de cuivre de la RDC et des volumes importants de cobalt. La DFC prend une participation au capital, marquant le premier investissement direct significatif du gouvernement américain dans l'exploitation minière en RDC (Writer, 2026). Les partenariats économiques et sécuritaires entre grandes puissances et États fragilisés sont souvent présentée comme une réponse pragmatique aux crises sécuritaires et au sous-développement. Ces relations, profondément asymétriques, marquent une dépendance qui risque de prendre la forme d'une vassalisation stratégique, entendue non comme une domination formelle, mais comme une subordination fonctionnelle et conditionnelle des marges de décision sécuritaires et économiques de l'État congolais aux intérêts géostratégiques et géoéconomiques de la puissance américaine, notamment autour de l'accès aux ressources minières critiques.

Le paradigme Européen «la force normative»

Le modèle européen d'exploitation des ressources minières en Afrique repose sur des partenariats visant à sécuriser l'approvisionnement de l'UE tout en promouvant, en principe, le développement local et la durabilité. Le Critical Raw Materials Act, adopté en 2023 en constitue le référentiel normatif, qui stipule, entre autre, que 40% des besoins en transformation/raffinage doivent être effectués en UE. Ainsi, l'UE a signé des mémorandums d'entente sur les matières premières critiques avec plusieurs pays africains : RDC, Namibie, Rwanda, Zambia qui prévoient une coopération le financement d'infrastructures (corridors, énergie, logistique), la recherche et le transfert de compétences. Le modèle européen se distingue par l'obligation d'un approvisionnement durable à travers le respect des normes ESG et de traçabilité. L'UE met l'accent sur la sécurité de l'approvisionnement, tandis que les gouvernements africains privilégient l'investissement et le développement industriel. Ces deux agendas ne sont pas incompatibles et les bases d'une coopération sont réunies. À ce jour, la Commission européenne a conclu 15 partenariats officiels relatifs aux matières premières critiques avec des pays du monde entier, dont cinq États africains : le Rwanda (partenariat actuellement suspendu), la République démocratique du Congo (RDC), la Zambie, la Namibie et, plus récemment, l'Afrique du Sud. En pratique, la coopération a le plus progressé dans les domaines liés à la gouvernance, où l'UE a su développer un avantage comparatif reconnu. Toutefois, la portée limitée de son portefeuille de projets et la fragmentation du financement via le programme « Global Gateway » ont empêché le bloc de s'aligner sur la rapidité et l'ampleur des offres concurrentes, notamment celles de la Chine, des pays du Golfe et des États-Unis. (Stiftung Wissenschaft und Politik, 2026). Outre l'initiative « Global Gateway », l'UE dispose d'un mécanisme de financement pour les projets d'infrastructure. Baptisée « Africa MaVal », cette initiative permet d'identifier des projets bancables et de soutenir le renforcement des capacités dans le secteur minier.

Le modèle européen reste asymétrique : l'UE garde le contrôle sur la transformation et les marchés finaux, tandis que l'Afrique fournit les ressources brutes ou semi-transformées, avec des retombées locales limitées si les exigences de contenu local ne sont pas renforcées. Les acteurs économiques locaux considèrent souvent les partenaires chinois et ceux du Golfe comme plus constructifs : ils sont disposés à soutenir le développement des infrastructures en Afrique et imposent moins de lourdeurs administratives lors des décisions d'investissement (Logan & Acheampong 2025).

Le paradigme des pays du Golfe : acquisitions, JVs et contrôle d'actifs physiques

L'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Qatar opèrent dans le champ minier africain via des fonds souverains et des entreprises publiques, accumulent des positions dans le cuivre, le lithium, le graphite et les terres rares. Leur modèle les place en position d'intermédiaires entre les producteurs africains et les marchés consommateurs asiatiques et occidentaux mais ne priorise pas l'industrialisation locale (OCDE, 2026). Les capitaux souverains sont l'épine dorsale de ce modèle. Il s'agit du Public Investment Fund (Arabie saoudite), Mubadala, ADQ, International Holding Company IHC (Émirats), Qatar Investment Authority (QIA) ainsi que les entreprises minières d'État dont Ma'aden (Arabie saoudite), Qatar Mining, etc (Mining Indaba, 2025). Le modèle du golfe privilégie les acquisitions de participations majoritaires ou de mines entières, les joint-ventures avec des entreprises publiques africaines et les prises de participation dans des projets critiques avec option de contrôle opérationnel (Beuter & al., 2025). Contrairement à l'UE, il n'y a pas de cadre législatif contraignant type CRMA, mais une logique de deal-making bilatéral opportun. Ainsi, le montant des investissements dans les projets liés aux minerais critiques sur le continent a atteint sont estimés à environ 2,2 Md\$, faisant du Golfe le 3 investisseur en Afrique dans ce secteur (The African Report, 2025).

Cet intérêt s'inscrit dans un écosystème des pays du GCC post-pétrole qui donne une large priorité aux énergies vertes (Haytayan, 2025). Ainsi, la société Ma'aden (Saudi Arabian Mining Company), à travers sa filiale Manara Minerals a signé un accord avec la Zambie visant à acquérir les mines de cuivre zambiennes de Sentinel et de Kansanshi. De sa part, la compagnie International Resources Holding (IRH) Imarati, investit dans la mine de cuivre de Mopani (Zambie), pour 1,1 milliard de dollars en 2024 (Beuter & al., 2025). En 2026, le Gabon et les Émirats arabes unis ont signé trois accords stratégiques, mettant particulièrement l'accent sur le secteur minier. Le modèle du golfe se caractérise par l'intégration verticale des chaînes logistiques à travers l'investissement dans les corridors et les ports de Berbera (Somaliland), Puntland etc. Cela permet aux pays du Golfe de contrôler non seulement l'extraction, mais aussi le transport, le négoce et la transformation intermédiaire, renforçant leur position de « middle powers » dans les chaînes globales de minerais. A travers ces investissements, les pays Golfe imposent une logique nouvelle qui relate que l'influence ne passe plus seulement par l'aide ou la diplomatie traditionnelle, mais par le capital et l'expertise industrielle. Le modèle met moins l'accent sur les normes environnementales et sociales (ESG) et la traçabilité stricte. Il privilégie la rapidité des deals et la sécurisation des volumes en offre avec moins de garanties formelles sur le contenu local. Ceci pouvait être perçu comme un avantage par

certaines gouvernements africains, mais aussi comme un risque de reproduction de schémas extractifs peu transformateurs.

Fondements analytiques de l'impact socio-économique et géopolitique de l'extractivisme minier en Afrique

L'analyse du paysage minier africain laisse prévoir deux tendances. La première est relative à la malédiction des ressources phénomène qui sous-tend que les économies riches en ressources tendent à avoir une performance économique moindre que celle de pays pauvres en ressources. La deuxième tendance va vers le futur qui se façonne notamment grâce à la transition énergétique, l'essor de l'IA et une course acharnée vers l'armement. La fragmentation des chaînes de valeur au niveau mondial pourrait également impacter le secteur minier en Afrique.

La malédiction des ressources

Le passé extractif des ressources naturelles africaines ont été très perturbatrices et déstabilisantes, contribuant à ce que l'on a appelé la malédiction des ressources où les pays disposant de ressources naturelles relativement plus abondantes ont eu tendance à basculer vers l'autocratie, la corruption, les conflits et les inégalités tout en accusant un retard dans leur développement (Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 2017). La malédiction des ressources résulte de l'incapacité des pays riches en ressources de diversifier leur économie, privilégiant les gains issus de l'extraction au détriment d'une planification économique inclusive à long terme. Cela conduit à l'émergence d'« économies d'enclave », où le pays devient dépendant d'exportations de ressources extraites, exportées et vendues à des sociétés transnationales agissant essentiellement dans leur propre intérêt. Les revenus ne reposent donc pas sur des secteurs productifs diversifiés, mais simplement sur les rentes générées par la vente de ressources brutes. Au lieu de la prospérité, ces pays connaissent une aggravation de la pauvreté et des inégalités, une dégradation de l'environnement ainsi que des troubles sociaux (Mukarakate, 2021). Au-delà des défaillances de gouvernance, l'industrie extractive africaine a été critiquée pour l'intensification de la dégradation environnementale et le déclenchement de conflits relatifs à la propriété des ressources et à la répartition des revenus (Natural Resource Governance Institute, 2022). Ces conflits affaiblissent davantage la contribution du secteur au développement économique durable. En Afrique, l'industrie minière opère dans un cadre complexe et diversifié, régi par une combinaison de législations nationales et d'accords internationaux qui varie considérablement selon les pays. L'un des défis majeurs consiste à concilier la nécessité d'attirer des investissements et des technologies étrangers avec l'impératif de protéger les droits humains et l'environnement. Toutefois, dans de nombreux cas, les gouvernements ont adopté des réglementations moins strictes pour séduire les investisseurs, souvent au détriment des populations locales et des écosystèmes. Il en a résulté une protection insuffisante des communautés hôtes, entraînant pauvreté, déplacements de populations et dégradations écologiques (Natural Resource Governance Institute, 2022). La corruption et la faiblesse des capacités institutionnelles compromettent davantage l'efficacité de ces cadres. En fin de compte, le succès des cadres juridiques régissant l'extraction des ressources dépend de la solidité des mécanismes d'application et de la volonté politique de privilégier un développement durable et éthique (Igbayiloye, & Bradlow, 2021).

Le nexus richesse minière et développement

L'analyse des trajectoires de développement met en relief le faible impact de la participation du secteur minier dans la dynamique de développement dans le continent. Cette analyse déplore également les inégalités liées au développement fondé sur la rente. Lorsque les opérations de transformation sont réalisées par des entreprises étrangères que ce soit sur le territoire national ou à l'étranger, les acteurs locaux ne maximisent pas les retombées économiques, une grande partie des bénéfices profitant aux acteurs extérieurs. Par ailleurs, l'extraction de minéraux et de métaux destinés à l'exportation représente le maillon le moins lucratif de l'industrie des véhicules électriques un secteur pesant pourtant mille milliards de dollars. Bien que certains pays d'Afrique subsaharienne aient imposé des redevances et des impôts sur les sociétés au secteur minier, les recettes publiques, générées par l'exploitation minière dans de nombreuses économies riches en ressources de la région, restent limitées. L'exportation de la totalité des concentrés de minerais prive les pays africains de 88 % des revenus potentiels notamment en termes d'emplois, de recettes fiscales, de développement d'industries secondaires et d'autres retombées qui découleraient de l'exportation de produits semi-transformés (ANRC, 2022).

Le secteur minier en Afrique subsaharienne est généralement associé à une faible création d'emplois directs par rapport à ses contributions au PIB et aux recettes d'exportation à l'échelle nationale. Il n'en a pas moins le potentiel d'avoir des impacts locaux substantiels pouvant permettre l'amorce d'une transformation structurelle de l'économie locale. Ainsi en termes de développement, la Zambie a bien tiré des revenus de son cuivre, du cobalt et d'autres minerais, mais cette richesse ne s'est pas traduite par une forte progression de l'IDH. Les sources récentes montrent un pays très dépendant du secteur minier, avec le cuivre représentant une part majeure des exportations et des recettes, tout en restant en bas du classement mondial de développement humain, autour du 153e rang en 2023-2024. Le Mali, de sa part, l'exploitation minière à grande échelle représentait environ 7 % du PIB en 2013, moins d'1 % de la population bénéficiait d'un emploi dans le secteur (BAD, 2026). À bien des égards, la RDC illustre les inégalités de l'économie mondiale et leurs conséquences dévastatrices. À une extrémité de la chaîne d'approvisionnement, on trouve des multinationales telles qu'Apple et Tesla, qui réalisent des dizaines, voire parfois des centaines de milliards de dollars de bénéfices chaque année. À l'autre bout du spectre se trouvent des pays riches en ressources comme la RDC : ils fournissent les minerais essentiels à la fabrication d'appareils tels que les iPhone et les véhicules électriques, alors que plus de 75 % de la population de la RDC vit avec moins de 2,15 dollars par jour. Le tableau 1 présente une sélection des pays où l'exploitation minière joue un rôle particulièrement important, le pourcentage de sa contribution minière au PIB ainsi que

l'IDH et le classement mondial. L'analyse de ce tableau confirme la malédiction des ressources puisque la plupart des États africains bien que riches en ressources minières, ils figurent dans le bas du classement IDH au niveau mondial. Les données montrent que les pays africains riches en ressources naturelles affichent souvent des niveaux de croissance et de développement économique inclusif inférieurs à ceux des pays qui en sont dépourvus.

Tableau 1 : Corrélation entre richesses minières, contribution au PIB et classement IDH

(Source : auteur basée sur les statistiques du PNUD, 2025)

Pays	Principaux minerais ou ressources	Indicateur de richesse minière	Contribution minière au PIB	IDH 2023	Rang mondial IDH
Afrique du Sud	Platine, or, charbon, manganèse, chrome, fer, diamants	L'un des plus grands patrimoines miniers diversifiés du continent	6,1% en 2024 Source :« Mining Sector Performance 2024 » publié par Mineral Economics and Statistics du Department of Mineral and Petroleum Resources	0,741	106
Angola	Diamants, pétrole, fer, cuivre, manganèse	Les exportations minérales totales se situent, en 2025, autour de 1,7à 2,0 milliards USD, majoritairement constituées de diamants	1,3% en 2022 Source : Plan national de développement 2023 à 2027	0,616	148
Botswana	Diamants, cuivre, nickel, charbon	En 2024, les exportations minérales sont estimées à environ 7,8 milliards USD	Environ 20 à 25% Source : Statistics Botswana à Index of the Physical Volume of Mining Production (2025)	0,731	111

Pays	Principaux minerais ou ressources	Indicateur de richesse minière	Contribution minière au PIB	IDH 2023	Rang mondial IDH
RDC	Cobalt, cuivre, coltan, or, diamants, lithium	Environ 51% des réserves mondiales de cobalt ; près de 70% de la production mondiale de cobalt	Environ 39% Source : Banque mondiale / notes macroéconomiques (2024 à 2026)	0,522	171
Ghana	Or, manganèse, bauxite, pétrole	Premier producteur africain d'or du continent	Environ 5 à 6% Source :Ghana Statistical Service (GSS)	0,628	143
Guinée	Bauxite, fer, or, diamants	Parmi les plus grandes réserves mondiales de bauxite ; importantes ressources de fer	Environ 15 à 20% Source : Initiative pour la transparence dans les industries extractives, 2026	0,500	179
Maroc	Phosphates, argent, cobalt, plomb, zinc, cuivre	Environ 70% des réserves mondiales de phosphate	Environ 6 à 7% Source : Haut-Commissariat au Plan sur 2006 à 2023	0,710	120
Mauritanie	Fer, or, cuivre, phosphates	En 2024, les exportations du secteur extractif sont estimées à 3,15 milliards USD.	Environ 15 à 20% Source : Rapports ITIE Mauritanie (2020 à 2024)	0,563	163

Pays	Principaux minerais ou ressources	Indicateur de richesse minière	Contribution minière au PIB	IDH 2023	Rang mondial IDH
Mozambique	Charbon, graphite, titane, gaz naturel, rubis	En 2024, les exportations du secteur extractif sont estimées à 4 milliards USD.	Environ 5 à 10% Source : Africa Carrières à Economic Overview Mozambique (2026)	0,493	182
Namibie	Diamants, uranium, zinc, cuivre, or	Producteur majeur d'uranium et de diamants	Environ 13 à 14% Source : Chambre des mines de Namibie à Annual Review 2025 / données gouvernementales (août 2026)	0,665	136
Nigeria	Pétrole, gaz, étain, charbon, calcaire, or	Ressources non renouvelables estimées à 582,4 Md\$ en 2018, principalement pétrole et gaz	Autour de 0,75 à 0,83% Source : L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Nigeria (NEITI)	0,560	164
République du Congo	Pétrole, potasse, fer, cuivre, or	Ressources non renouvelables importantes, principalement pétrolières	Entre 1 % à 5 % Source : ITIE Congo (2026)	0,649	138

Pays	Principaux minerais ou ressources	Indicateur de richesse minière	Contribution minière au PIB	IDH 2023	Rang mondial IDH
Sierra Leone	Fer, rutile, diamants, or, bauxite	Ressources minières concentrées dans le fer, le rutile et les diamants	Environ 10 à 15% Source : ITIE Sierra Leone (2026)	0,467	185
Tanzanie	Or, diamant, graphite, nickel, tanzanite, charbon	Important potentiel aurifère et émergence du nickel et du graphite	Environ 10% Source : ITIE Tanzanie(2023)	0,555	165
Zambie	Cuivre, cobalt, nickel, manganèse	Cœur africain de la Copperbelt ; ressources majeures de cuivre et cobalt	Environ 10 à 15% Source : ITIE Sierra Zambie (2026)	0,595	154
Zimbabwe	Platine, or, chrome, lithium, diamants, nickel	Potentiel important dans les platinoïdes, le lithium et le chrome	Environ 10 à 15% Source : Agence Nationale des Statistiques du Zimbabwe(2025)	0,598	153

Les dommages environnementaux

Dans de nombreux pays africains, le côté sombre de l'extraction minière est déjà l'élimination dangereuse ou inadéquate des résidus toxiques, l'utilisation intensive de l'eau et de l'énergie au détriment des autres utilisateurs, les risques professionnels et environnementaux, le travail des enfants et même les conflits armés (Andreoni & Roberts, 2022). Bien que la gravité de cette destruction varie selon les pays et les ressources, il existe une multitude de preuves crédibles indiquant que l'activité minière a causé des dommages graves et durables à l'environnement des pays d'Afrique subsaharienne (Greenpeace, 2025). Déforestation, destruction des terres agricoles, pollution des rivières, contamination des nappes phréatiques, émissions toxiques, production massive de déchets industriels sont les externalités négatives de l'industrie minière. En 2025, l'effondrement en Zambie d'un barrage propriété de Sino Metals, a provoqué le déversement dans l'environnement d'une quantité de déchets toxiques dont la société a initialement déclaré qu'elle s'élevait à 50 000 tonnes. L'arsenic, le cyanure et les métaux lourds ont contaminé plus de cent kilomètres du fleuve Kafue, l'une des principales ressources en eau pour des millions de personnes. En République démocratique du Congo, la rupture du barrage de Congo Dongfang Mining a déversé de l'eau acide dans la banlieue de Lubumbashi qui a détruit la faune aquatique et contaminé les puits dont dépendent les habitants locaux. Ces activités peuvent par exemple générer des quantités significatives de polluants atmosphériques allant des poussières émises lors des tirs de mine et des opérations de terrassement et d'excavation aux émanations des fonderies et des raffineries et les gaz d'échappement des moteurs à essence du gros matériel minier. Si les émissions toxiques sont relativement importantes, elles peuvent se déposer au sol sous la forme de pluies acides, lesquelles contribuent à la dégradation des sols et qui peuvent avoir des effets négatifs cumulatifs. Ce volet environnemental reste le parent pauvre du secteur minier en Afrique notamment à cause d'une réglementation très laxiste ou sous-jacée à la corruption.

La promesse de la transition énergétique, Industrie de défense et IA

Il est certain qu'une profonde mutation industrielle mondiale sera portée par la transition énergétique, le développement de l'industrie de défense et IA et renforcera la ruée vers les minerais africains. Face à cette opportunité, les États africains auront plus à gagner en rompant avec le modèle d'exportation brute des matières premières et miser plutôt sur ces minéraux critiques comme un puissant levier d'industrialisation et de croissance. Pour l'Afrique, le problème face à la demande accrue de minéraux critiques réside dans la capacité à déconstruire les rapports de pouvoir de force pour « une exploitation juste » de ses minerais qui contribue à un partage des profits et participer à leur transformation sur son sol. Par exemple, En 2026, la bauxite brute se négocie généralement autour de 36 à 44 USD par tonne, alors que celui de l'aluminium atteignait 3 200 à 3 240 USD par tonne (selon le London Metal Exchange (LME)). Cet écart de prix démontre le gap vertigineux entre l'intrant et le produit fini. Ainsi, même lorsque le lithium, le nickel et le cobalt sont transformés et vendus, ces ventes ne représentent que 1,1 % de la valeur totale de la chaîne de valeur des véhicules électriques. La Banque mondiale estime que la production de certains minerais devra augmenter de près de 500 % d'ici à 2050 pour répondre aux besoins de la transition énergétique. L'Afrique est pressentie comme future gagnante d'une économie verte en pleine expansion ainsi que les industries hautement stratégiques comme l'électronique, l'aéronautique, la défense (dont les dépenses mondiales ont atteint un niveau historique de 2 630 milliards de dollars en 2025 selon l'IISS). ^[1] Aujourd'hui déjà, plus de 70 % des minerais dits « critiques » sont absorbés par des secteurs stratégiques télécommunications, infrastructures numériques ou industrie manufacturière. Autrement dit, l'immense expansion minière annoncée répondrait surtout aux besoins d'une économie mondiale toujours plus gourmande en technologies, en infrastructures numériques et en équipements militaires (Oakland Institute, 2026).

La concurrence US-Chine

De nombreux experts estiment que les États-Unis sont excessivement dépendants de la Chine pour les minéraux critiques et stratégiques entraînant une intensification de la rivalité pour les MSC (Sheehy, 2024). Par exemple, le budget militaire américain proposé pour 2027 atteindrait quant à lui 1 500 milliards de dollars ce qui pourrait générer une progression allant jusqu'à 250 % d'ici à 2035 (Oakland Instruite, 2026). Cette concurrence est à la fois une opportunité et une menace pour les pays africains. Les pays africains derniers doivent s'engager uniquement dans des partenariats significatifs et mutuellement bénéfiques qui font véritablement progresser leurs pays et leurs économies. Ils sont amenés à définir explicitement leurs priorités dans le secteur extractif. Sans stratégie claire, l'Afrique continuera de se voir imposer l'avenir par les puissances extérieures. Mais surtout subir des actions punitives, ou être victimes de coups d'État, guerres civiles, interventions étrangères, corruption et captation des rentes minières (Oakland Institute, 2026).

Stratégies d'endogénéisation

L'endogénéisation du secteur minier africain ne se décrète pas, elle se construit progressivement par une combinaison d'un pouvoir de décision affirmé, une régulation équilibrée, des incitations ciblées, de renforcement des capacités et de coopération régionale. La réduction de la dépendance et la captation de la plus-value dans ce secteur stratégique nécessitent une approche holistique, progressive et adaptée aux réalités industrielles et énergétiques des pays africains. La question de la souveraineté sur ses propres ressources minières doit être pensée dans un cadre global puisque le secteur minier est, consubstantiellement, lié aux problématiques du développement du continent. En réponse aux interdictions d'exportation de minerais non transformés imposées par un nombre croissant de gouvernements africains soucieux de valoriser leurs exportations minières, certaines entreprises chinoises investissent dans des activités de transformation primaire des minerais dans la région, notamment pour le lithium au Zimbabwe. De nombreux pays (Mali, Burkina Faso, Niger, Guinée, Ghana, Gabon, Botswana, etc.) ont révisé leurs codes miniers, ont augmenté les taux de redevances et les impôts spécifiques sur les métaux stratégiques et ont imposé des participations étatiques minimales (10% au Gabon, 30% au Mali, 24% au Botswana). La véritable indépendance minière ne signifie donc pas que toutes les mines doivent être possédées par les États ou par des entreprises africaines. Mais désigne plutôt que la décision stratégique, la rente, les compétences, les services et une part croissante de la transformation doivent rester sur le continent. Les politiques nationalistes pures et dures pourraient réduire les flux de capitaux et bloquer le transfert de technologies surtout lorsque les conditions locales ne favorisent pas une transformation in situ.

La littérature spécialisée a résumé les exigences pour la mise à niveau du secteur minier en Afrique dans un ensemble de paramètres qui inclut la gouvernance, la consolidation du cadre normatif, l'harmonisation des définitions et des listes de minerais critiques entre pays et régions, l'industrialisation, la digitalisation et le financement. Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles est aussi important notamment les compétences essentielles, telles que le génie chimique, minier et industriel, le génie métallurgique, les systèmes d'information géologique et minière.

Passer d'une logique de dépendance à une logique de partenariat et de coopération entre les 54 États africains nécessite surtout de la volonté et du courage politiques. Il est souvent impossible d'établir tous les segments d'une chaîne d'approvisionnement en minerais au sein d'un seul pays. C'est pourquoi la coopération régionale est essentielle pour parvenir à une valeur ajoutée des minerais en Afrique à travers des hubs régionaux

mutualisés, s'appuyant sur la (ZLECAf) pour créer un marché intégré de taille suffisante afin de stimuler la demande interne et l'accroissement des échanges intra-africains. L'intégration des infrastructures via des pools énergétiques régionaux, des corridors de transport, l'harmonisation douanière et des zones industrielles partagées pourrait aider à combler le déficit d'infrastructures et à accélérer sa transformation industrielle. Des chaînes de valeur régionales, où chaque pays peut se spécialiser selon ses avantages comparatifs tout en bénéficiant d'infrastructures communes et de marchés élargis, pourraient transformer l'économie du continent. Il est par exemple possible de développer une chaîne de valeur des batteries dans laquelle la République démocratique du Congo (RDC) fournirait du cobalt et la Zambie du cuivre, tandis que des zones industrielles régionales produiraient des précurseurs de batteries et des matériaux de cathode.

La littérature spécialisée a également insisté sur le renforcement des capacités géologiques et techniques. La part du continent dans les budgets mondiaux d'exploration est passée de 16% en 2004 à uniquement 10,4% en 2024, alors même que 20% des nouvelles découvertes minérales y sont faites. L'amélioration des études et de la cartographie est la première étape majeure pour attirer les investisseurs car elles peuvent réduire les risques géologiques qui pourraient entraver l'exploitation minière (OCDE, 2026). Le développement des énergies renouvelables pourrait contribuer à satisfaire les besoins énergétiques. Une transition quasi totale vers les énergies renouvelables est réalisable pour le continent africain d'ici 2050, mais elle nécessiterait de porter les investissements annuels à une fourchette de 40 à 80 milliards de dollars jusqu'en 2030, puis de 80 à 120 milliards de dollars entre 2030 et 2050 (Benabdallah 2024).

Pour (Michelino, 2025), la souveraineté s'exerce souvent par le biais de domaines techniques et financiers. Tout comme les normes environnementales, les règles en matière d'assurance et de réassurance ont un impact majeur sur le développement. La gouvernance ne réside pas uniquement dans les constitutions ou les traités, mais aussi dans les clauses fiscales, les règles de répartition des primes et les cadres de responsabilité. La garantie d'une gouvernance transparente, la lutte contre la corruption dans l'octroi des licences et des contrats et l'adoption de pratiques solides de gestion des recettes seront essentielles pour maximiser le bénéfice public et éviter les modèles d'extraction de ressources fondés sur l'exploitation. De plus, l'alignement des politiques sur les cadres internationaux tels que ceux préconisés par le Natural Resource Governance Institute permettra d'intégrer la conservation la biodiversité, la transition énergétique équitable et l'inclusion économique dans les cadres de gouvernance des minéraux. Ainsi l'harmonisation des règles en matière de contrats miniers, stabilité fiscale,

contenu local, certifications et normes (ESG) et la transparence et le contrôle parlementaire des accords relatifs aux minéraux constituent les piliers de la gouvernance du secteur minier en Afrique. La coopération panafricaine est essentielle pour empêcher ce dumping fiscal. En outre, le FMI estime que les pays africains perdent en moyenne entre 450 et 730 millions de dollars par an en impôts sur les sociétés du fait de l'évasion fiscale des entreprises multinationales. L'absence d'un modèle contractuel à même de protéger les intérêts vitaux des États africains empêche ces derniers de pouvoir exercer une souveraineté pleine et entière sur les minerais rares et crée une forme de dépendance envers les contrats miniers clés en main qui sont souvent imposés aux États africains (Mukeredzi, 2022). Un point qui nous paraît essentiel concerne la circularité des matériaux critiques (recyclage des batteries, des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE, valorisation des rejets miniers et industriels) est encore très embryonnaire, mais elle apparaît de plus en plus comme un levier de souveraineté industrielle, de sécurisation des chaînes d'approvisionnement et de réduction de la dépendance aux importations de métaux raffinés. La situation « extractive » se double d'une circularité quasi inexistante à l'échelle continentale, peu de filières structurées de recyclage des batteries Li ion, des DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) ou de valorisation systématique des rejets miniers en métaux critiques. Le Plan d'Action Continental pour l'Économie Circulaire (2024-2034) de l'UA, pour l'instant, n'a pas été traduit d'une manière opérationnelle (normes, incitations, projets pilotes). Les perspectives de ce plan pourraient aboutir à la création de hubs régionaux de recyclage (Afrique centrale/australe), (RDC, Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud) focalisé sur cobalt, cuivre, nickel, PGM ; un hub nord-africain (Maroc, éventuellement Égypte, Tunisie) orienté batteries, DEEE et liaison avec l'Europe ; des pôles ouest africains (ex. Ghana, Côte d'Ivoire, Sénégal) pour certains métaux (manganèse, bauxite, lithium, terres rares).

La gouvernance institutionnelle qui appuie sur la nécessité de l'accélération de la mise en œuvre de la Stratégie africaine des minerais verts (AGMS) adoptée par l'UA en 2025. L'AGMS n'est pas encore pleinement effective sur le terrain. Elle constitue un cadre politique ambitieux, mais son efficacité dépendra de la ratification du statut de du Centre africain pour le développement des ressources minérales et de la capitalisation effective du Fonds d'investissement pour la chaîne de valeur. De notre part, nous proposons dans cette recherche deux mécanismes complémentaires, dans une logique (IN, OUT), qui pourraient, éventuellement, soutenir le développement des chaînes de valeurs industrielles relatives au MSC. Le premier mécanisme (IN) est relatif à la création d'un Fonds souverain panafricain minier pour assurer le drainage des flux financiers publics et privés afin de financer les projets d'industrialisation in situ. Le deuxième mécanisme (OUT) afférant à la création d'une Organisation des pays producteurs « Panafrican

Organization of Critical and Strategic Mineral-Producing Countries » PAOCSM. Il est à préciser que les deux mécanismes proposés se distinguent mais complètent les deux initiatives lancées par l'UA à savoir l'African Extractive Minerals Development Bank (AEMBank) et la Coalition africaine des pays producteurs de minéraux critiques. En effet, la(AEMBank) fonctionne à capital souverain intégral et finance l'extraction et les corridors, tandis que le fonds souverain que nous proposons s'ouvre au co-investissement privé et étranger et cible spécifiquement la transformation locale. Pour la Coalition, il est à préciser qu'il s'agit d'une initiative de coordination politique, quand la PAOCSM, que nous proposons serait une organisation intergouvernementale dotée d'un pouvoir de régulation des prix et de quotas.

La création d'un Fonds souverain panafricain minier pour le développement de la chaîne de valeur des minerais critiques et stratégique

Il est proposé de créer un fonds souverain, adossé à la Banque Africaine de Développement, qui peut être financé par des fonds déposés par les pays africains ainsi que des mécanismes de levée de fonds complémentaires qui peuvent inclure le secteur privé ou des IDE destinés à financer spécifiquement des projets industriels de transformation locale des minerais et des infrastructures. Il est suggéré que ce fonds souverain adopte une logique de co-investissements qui sont destinés, stricto sensu, aux opérations d'exploration, d'extraction et de transformation locale. Ce fonds pourrait également apporter un soutien financier concret à des projets stratégiques sélectionnés dans les pays africains. Il jouera un rôle de plateforme de co-investissement aux entrepreneurs africains et étrangers désireux d'investir dans le secteur minier africain.

Les avantages d'ouvrir ce fonds aux IDE résident dans l'effet de levier à travers l'amplification de la capacité d'investissement sans diluer le contrôle étatique, le dé-risquage via le partage des risques sur des projets complexes ou de grande échelle. La création de ce fonds souverain pourrait éventuellement rassurer les investisseurs privés et garantir que les projets aient un impact plus large sur le développement, au-delà des seuls intérêts des entreprises. Les corridors de transport liés à l'exploitation minière figurent parmi les projets les plus finançables lorsque les partenariats public-privé (PPP) sont transparents et bien structurés. Lorsque les entreprises minières, les investisseurs et les États unissent leurs efforts, les infrastructures deviennent non seulement possibles, mais aussi durables. La part du continent dans les investissements mondiaux dans les minéraux est tombée à 8 % en 2023, contre 15 % en 2014. Un déséquilibre qui fausse les négociations contractuelles et pousse les gouvernements à concéder des droits dans des conditions peu favorables.

La proposition de ce fonds viendra conforter, l'initiative de l'African Mining Bank (AMB) lancée en 2025 par l'UA dans le cadre de l'(Africa Mining Vision, Battery & Minerals Strategy). Il s'agit d'une banque de développement minière souveraine panafricaine, conçue pour financer l'extraction et la chaîne de valeur minière avec du capital public africain et qui fonctionnera avec du capital 100% souverain, sans recours à des investisseurs privés externes ni émissions obligataires publiques, et fournira des facilités de long terme (30 à 50 ans) pour des mines greenfield, corridors ferro-portuaires et retraitement de résidus.

Les deux institutions financières à savoir le Fonds souverain panafricain minier que nous proposons et l'African Mining Bank (AMB) de l'UA assureront la disponibilité des financements nécessaires pour démarrer et consolider une industrialisation minière tout en confortant les clusters entrepreneuriaux miniers en Afrique.

La création d'une Organisation des pays producteurs « Panafrikan Organization of Critical and Strategic Mineral-Producing Countries » PAOCSM

La proposition de cette organisation intergouvernementale a pour objectif de permettre aux pays africains membres de contrôler et réguler les cours des minerais critiques et stratégiques. A l'instar de l'OPEP, cette institution est susceptible de donner les moyens à la fois de négocier avec les multinationales étrangères concernant tout ce qui touche à la production des MSC, leurs prix et les droits de concession. La Panafrikan Organization of Critical and Strategic Mineral-Producing Countries aura pour aussi pour mission d'instaurer les quotas de production selon les intérêts des pays membres. La création de cette institution ad hoc pourrait rendre les pays producteurs maîtres de leur production, de faire en sorte que les bénéfices liés au commerce juste des MSC permettent le développement endogène du continent. Cette institution pourrait, éventuellement, compléter et appuyer le projet de la « Coalition africaine des pays producteurs de minéraux critiques » qui n'est toujours pas pleinement constituée. Cette initiative de l'UA visant à coordonner les pays producteurs et à renforcer leur position dans les chaînes mondiales de valeur dont la proposition figure dans la Déclaration d'Addis-Abeba sur le climat, adoptée lors du deuxième Africa Climate Summit, en 2025.

Conclusion

Dans la nouvelle dynamique mondiale, les minerais critiques sont devenus ce que le pétrole fut au XXe siècle c'est-à-dire le carburant de la puissance. La course mondiale à l'accès aux minéraux critiques a bouleversé les dynamiques géopolitiques et géoéconomiques en Afrique, propulsant le continent dans de nouveaux enjeux de lutte pour le pouvoir et la capture des richesses miniers. La question centrale est de savoir si l'Afrique saura tirer parti de cette nouvelle conjoncture ou si elle manquera à nouveau cette occasion. Est-ce que l'Afrique, qui concentre l'essentiel de ces ressources, saura-elle enfin transformer cette richesse géologique en levier de développement, ou assisteront-ils à une nouvelle déception où les promesses de prospérité se traduisent surtout par l'extraction des richesses. C'est à l'Afrique définir et de sauvegarder ses intérêts dans le partenariat international et de s'allier à un destin commun. Tant que les pays africains ne sortiront pas de ce modèle rentier d'extraction brute, ils resteront une périphérie de l'économie mondiale, un simple fournisseur de matières premières au service des puissances industrielles. Pour retrouver leur souveraineté, les pays africains doivent avant tout affirmer une volonté politique forte d'union et de construction d'un avenir commun.

References

Africa Policy Research Institute (2025). Mapping Africa's Green Mineral Partnerships, Rapport

African Natural Resources Center ANRC (2022) brochure. African Development Bank. http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/anrc/AfDB_ANRC_BROCHURE_en.pdf

Andreoni, Antonio, Roberts Simon (2022). Geopolitics of critical minerals in renewable energy supply chains: assessing conditionalities on the use of technology, market capture and the implications for Africa, The African Climate Foundation

BAD (2024). African Economic Outlook 2024 : Impulser la transformation de l'Afrique par la réforme de l'architecture financière mondiale,Rapport.https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/perspectives_economiques_en_afrique_pea_2024_0.pdf

BAD (2026). A Dozen Critical Minerals for Africa's Inclusive Growth and Development, la Banque Africaine de Développement, Rapport.<https://www.afdb.org/en/documents/dozen-critical-minerals-africas-inclusive-growth-and-development>

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (2017). Mining in Africa: Are Local Communities Better Off? Banque Mondiale

Benabdallah Lina (2024).China's Role in Africa's Critical Minerals Landscape: Challenges and Key Opportunities, Policy Brief, APRI

Beuter Pia, Hofmeyr Judy, Gabadadze Lili, Bhuee Rajneesh, Gnanguênon Amandine (2025). Mapping Africa's Green Mineral Partnerships. APRI (Africa Policy Research Institute).<https://afripoli.org/mapping-africas-green-mineral-partnerships>

Bloomberg (2021). Electric Vehicle Sales Set to Rise Faster Than Ever, but More Policy Action Needed to Get on Track for Net Zero [Communiqué de presse résumant l'Electric Vehicle Outlook 2021]. <https://about.bnef.com/insights/clean-energy/electric-vehicle-sales-set-to-rise-faster-than-ever-but-more-policy-action-needed-to-get-on-track-for-net-zero/>

Bruna, Natacha (2022). A climate-smart world and the rise of Green Extractivism. The Journal of Peasant Studies, 49(4), 839 à 864.

Congressional Research Service (2026).China-Sub-Saharan Africa Ties and U.S. Policy, Rapport

FMI (2023). Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa, Rapport.<https://www.imf.org/-/media/files/publications/reo/afr/2024/april/english/mineralsnote.pdf>

Greenpeace Africa (2025). Exploring the Critical Minerals Landscape in Sub-Saharan Africa:Insights for Development Policy and Practice, Rapport.<https://www.greenpeace.org/africa/en/publications/59436/report-exploring-the-critical-minerals-landscape-in-sub-saharan-africa-insights-for-development-policy-and-practice/>

Haytayan Laury (2025). À la recherche de minéraux critiques au sein du Conseil de Coopération du Golfe, afkar/idées.

IEA (2024). The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions, Rapport

IEA (2025). Critical Minerals Outlook 2025, Rapport

Igbayiloye O, Bradlow D (2021). An assessment of the regulatory legal and institutional framework of the mining industry in South Africa and Kenya for effective human rights protection: Lessons for other countries. 21 African Human Rights Law Journal 363-388. <http://dx.doi.org/10.17159/1996-2096/2021/v21n1a16>

Kalika Arnaud (2019). Le « grand retour » de la Russie en Afrique ? *Russie.Nei.Visions*, n° 114, Ifri

Kasongo Mungongo (2016). Dé-mondialiser le secteur minier pour développer l'Afrique, *Africa Development*, Vol. 41 No 3

Kohnert Dirk (2022). L'impact de la présence russe en Afrique, GIGA Institut d'Études Africaines, Hambourg

Logan Sarah, Acheampong Theophilus, « From Ore to More: Mineral Partnerships for African Industrialization », Policy Brief, 28 août 2025.

Mbuta, I. D. A. (2025). Partenariat stratégique ou dépendance asymétrique ? Le deal économique et sécuritaire entre la République démocratique du Congo et les États-Unis à l'épreuve de la souveraineté. Université Libre de Kinshasa & Arleliot Consulting

Michelino Arthur (2025). Africa's Sovereign Turn: Mining codes, risk, and the politics of insurance. <https://blogs.lse.ac.uk/internationaldevelopment/2025/09/02/africas-sovereign-turn-mining-codes-risk-and-the-politics-of-insurance/>

Mining Indaba (2025). What is driving the heavy investment in Africa by the Gulf States? Part 2. <https://miningindaba.com/articles/heavyinvestmentpart2>

Mukarakate, D (2021.) The role of extractives in Africa's inclusive green and resilient recovery. UNDP. <https://www.undp.org/africa/blog/role-extractives-africas-inclusive-green-and-resilient-recovery>

Namaganda, Emilinah (2023). Contradictions to decent African jobs under energy transition-related extractivism: the case of graphite mining in Mozambique. *Review of African Political Economy*, vol. 50, 177 à 178, p. 439 à 459

Nanfosso Tsafack Roger A. (2022). Russafrica, *Revue internationale des économistes de langue Française*, VOL. 7, N°2 <https://doi.org/10.18559/RIELF.2022.2.2>

Nantulya Paul (2026). La stratégie chinoise en matière de minéraux critiques en Afrique, Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique. <https://africacenter.org/fr/spotlight/chine-afrique-mineraux-critiques>

Natural Resource Governance Institute (2022). Triple win: How mining can benefit Africa's citizens, their environment, and the energy transition. https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/triple-win_how-mining-can-benefit-africas-citizens-their-environment-the-energy-transition.pdf

Oakland Institute (2026). RUSH: Global Scramble for Minerals Wages War on People and Planet, Report

OCDE (2026). Regional Report on Critical Minerals in Africa. Organisation de coopération et de développement économiques. <https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/events/2026/04/critical-minerals-forum/oecd-critical-minerals-regional-note-africa.pdf>

PNUD (2025). Human Development Report 2025. New York

Sheehy, T. P. (2024). Why Africa's critical minerals are key to U.S. national security. United States Institute of Peace. <https://www.usip.org/publications/2024/04/why-africas-critical-minerals-are-key-us-national-security>

Stiftung Wissenschaft und Politik (2026). Strategic Raw Material Cooperation between Africa and Europe, German Institute for International and Security Affairs. <https://www.swp-berlin.org/publikation/strategic-raw-material-cooperation-between-africa-and-europe>

Struye de Swielande, Tanguy (2011). La Chine et les grandes puissances en Afrique. Presses universitaires de Louvain. <https://books.openedition.org/pucl/1208>.

The African Report (2025). Why Gulf States are targeting African mines. <https://www.theafricanreport.com/388073/why-gulf-states-are-targeting-african-mines/>

The Voice of Africa (2025). Russia Deepens Footprint in Africa With Mali Energy and Mining Deals. <https://thevoiceofafrica.com/2025/06/25/russia-deepens-footprint-in-africa-with-mali-energy-and-mining-deals/>

Tripp Alexander (2024). The Critical-Minerals Boom is Here: Can Africa take advantage ?, Atlantic Council

Vircoulon Thierry (2025). Les effets contradictoires des sanctions occidentales sur les relations économiques russo-africaines, IFRI

Writer Staff (2026). Chine contre Occident : la bataille pour les minéraux critiques de l'Afrique, Congo Mining Network. <https://congominingnetwork.com/public/index.php/fr/china-vs-the-west-the-battle-for-africas-critical-minerals>

Ye Jingzhong, Douwe van der ploeg Jan, Schneider Sergio, Shanin Teodor (2020). The Incursions of Extractivism: Moving from Dispersed Places to Global Capitalism”, *Journal of Peasant Studies* 47 (1), 155-183.

Notes et références

1. <https://www.iiss.org/publications/the-military-balance/2026/the-military-balance-2026/global-defence-spending/>